

Des privés se lancent dans le business de la crémation

Une coopérative a pris l'initiative d'ouvrir un crématoire, à Aigle, en 2019. La demande a fortement progressé. Lausanne doit de son côté remplacer ses fours. Des millions de francs sont en jeu

Philippe Maspoli

Pas moins de 4500 personnes décédées sont incinérées chaque année dans les quatre fours du crématoire de Montoie à Lausanne. Les Vaudois sont 85% à suivre cette voie pour mettre un terme à leur matérialité terrestre. Au début des années 80, la proportion était de 30%. C'est dans ce contexte de forte croissance qu'une initiative privée doit aboutir à l'ouverture d'un nouveau crématoire à Aigle au printemps 2019.

Depuis 2010, année qui vit Fribourg se doter de la première installation privée romande dans un domaine majoritairement contrôlé par les pouvoirs publics, le secteur de la crémation semblait figé. Il s'est mis à bouger dans le Chablais. Au point que deux projets se sont retrouvés en concurrence.

Investissement à Aigle

Un seul verra finalement le jour, à Aigle, dans la zone industrielle des Îles. Une coopérative emmenée par un comité de sept membres, en majorité des Valaisans, a programmé un investissement de 2,1 millions de francs pour une installation capable d'incinérer 1800 corps par année. Jean-Bernard Crosset, venu du monde des pompes funèbres, actif dans le conseil en gestion d'entreprise après avoir aussi travaillé dans la restauration, est le président de l'administration de la Coopérative du Centre funéraire Chablais-Riviera. «Notre taux de rentabilité devrait se situer à 600 incinérations par an», précise-t-il, au prix de 650 fr. l'unité.

Le Conseil communal d'Aigle a accepté la cession du terrain. La coopérative propose des parts de 1000 fr., convertibles en bons d'incinération comprenant divers frais administratifs et techniques. Elle a réuni 200 000 fr. et soixante coopérateurs. Elle projette d'augmenter l'investissement total, fondé sur un prêt bancaire, à 3 millions afin de créer des salons funéraires dans une deuxième phase. La mise à l'enquête est imminente, assure le syndic d'Aigle, Frédéric Borloz.

Pour les promoteurs du projet, le Chablais valaisan et vaudois est une zone mal desservie. Selon eux, les familles, surtout celles qui vi-

supportent mal les distances à parcourir pour se rendre dans les crématoires de Lausanne et de Sion. L'ouverture du Centre hospitalier Vaud-Valais à Rennaz, programmée en mai et juin 2019 pour les soins aigus, représente un argument supplémentaire.

Projet concurrent

Ces perspectives ont aiguillé la concurrence. Un projet, sous forme de société anonyme, était à l'étude à Monthey (VS). Des discussions se déroulaient avec la commune au sujet d'un terrain. «Nous voulions éviter de nous retrouver dans une zone industrielle. Mais le projet d'Aigle a avancé plus rapidement. C'était une déception mais nous avons préféré abandonner. Deux crématoires ne sont pas viables», regrette un des promoteurs du projet montheyens. Autre signe de l'ébullition qui règne dans les milieux dédiés à la mort dans le Chablais: les Pompes Funèbres Georges Mottiez investissent entre 1,2 et 1,5 million de francs pour bâtir une maison d'accueil funéraire, sans crématoire, à Collombey-Muraz (VS).

«Nous voulons répondre à un manque pour la population»

Jean-Bernard Crosset Porteur du projet de crématoire à Aigle

Dans le milieu très concurrentiel des pompes funèbres, certains sont sceptiques. Pierre de Mestral, par exemple, directeur général de Casar SA: «En 1997, la Ville de Vevey a décidé de fermer son crématoire plutôt que de le rénover. Or la population de la Riviera est plus importante que dans le Chablais. Et les Valaisans préféreront aller à Sion», analyse-t-il. Sur ce dernier point, la capitale valaisanne considère que son crématoire suffit à la population du canton. Il a aussi connu une croissance de son activité, de 1600 à 2200 incinérations annuelles. Le four a été changé en 2013.

Edmond Pittet, directeur des Pompes Funèbres Générales, à Lausanne, se montre nuancé: «La situation actuelle est satisfaisante et

ses fours. Mais leur entretien est onéreux. Et après un certain nombre d'années, il faut les remplacer».

Remplacement à Lausanne

Edmond Pittet pointe ainsi un problème délicat. Les fours lausannois, au nombre de quatre activés en 1994, présentent de gros signes de fatigue. Une étude est en cours dans le but de les remplacer entre 2019 et 2020. La technique et la capacité seront revues. Le crématoire de Montoie passera sans doute d'une alimentation électrique au gaz, une technique qui équipera d'ailleurs l'installation aiglonnaise. Quel sera l'investissement? Le municipal Pierre-Antoine Hildbrand n'articule pas de chiffre précis pour l'instant. Le prix d'un four neuf se situe entre 700 000 fr. et 1 million.

Les comptes de la Ville de Lausanne attestent de l'usure des installations de crémation. Les coûts d'entretien globaux du Centre funéraire de Montoie se montaient à 316 000 fr. en 2017 contre 239 000 fr. en 2016. La publication financière mentionne des «réparations urgentes sur les tableaux de commandes des installations de filtration et d'un four». À cela s'ajoutent les frais du système frigorifique du Centre funéraire. En outre, le Canton veille au respect des normes des rejets dans l'atmosphère lors des incinérations. Il a procédé à «trois analyses supplémentaires des effluents des fours», ce qui a aussi un coût. Les perspectives lausannoises troublées ouvrent donc une voie au projet aiglonnaise.

Un privé à Fribourg

En 2016, le Canton de Vaud a enregistré 5400 décès. Par rapport aux 4500 incinérations annuelles de Montoie, il existe bel et bien une marge. «Il faut avoir le courage de se lancer», affirme Jean-Pierre Rossier, directeur des Pompes Funèbres Murith, une entreprise qui a ouvert l'unique crématoire privé de Suisse romande, en 2010 à Fribourg. L'installation incinère 1800 corps par an. «Sur le plan financier, elle tourne correctement par rapport aux études que nous avons menées.» À l'époque, le directeur avait fait deux constats: l'absence d'initiative des pouvoirs publics et les distances imposées aux familles. L'avenir dira si l'installation aiglonnaise bénéficiera des mêmes ar-



La Ville de Lausanne doit refaire les quatre fours du crématoire de Montoie. Ils sont en service depuis 1994. DR



Le projet de crématoire, dans le secteur des Îles à Aigle. L'investissement se monte à 2,1 millions de francs pour une première étape. L'ouverture est programmée en 2019. DR

En chiffres

Coup d'œil sur les crématoires qui concernent le plus les Vaudois. Du côté romand, il existe encore des centres à La Chaux-de-Fonds et à Bienne. La Suisse compte 28 crématoires. **Lausanne** 4500 incinérations par an. Prix: 430 fr. 80 pour les Lausannois, autres 538 fr. 50. Géré par la Ville.

Aigle Dès 2019. Capacité de 1800 incinérations annuelles, 600 pour obtenir l'équilibre financier. Gestion privée par la Société coopérative du Centre funéraire Chablais-Riviera. Prix: 650 fr. hors TVA (les parts de 1000 fr. de la coopérative sont convertibles en un bon d'incinération qui comprend des frais techniques et administratifs ainsi que le prix de l'urne).

Sion 2200 incinérations par an. Prix: gratuit pour les habitants de Sion, autres 600 fr. Géré par la Ville.

Fribourg 1800 incinérations par an. Prix: 538 fr. 50. Gestion privée (Pompes funèbres Murith).

Genève 2500 incinérations annuelles. Prix: 646 fr. 20. Géré par la Ville.

Neuchâtel 1300 par an. Prix: 538 fr. 50 pour les personnes extérieures. Géré par la Ville.

PH.M.

L'usage augmente, la technique change

● Les Suisses qui choisissaient l'incinération n'étaient que 30% en 1983. Aujourd'hui, ils sont près de 90%. Selon une édition de «Mise au point» (RTS) diffusée en 2016, le taux de crémation atteint 95% à Lausanne et 97% à Neuchâtel. Même les cantons catholiques ont connu une forte progression pour atteindre un taux de 87% à Fribourg et de 85% en Valais. La spécialiste de la mort Alix Noble-Burnand explique la tendance: l'individu, devenu valeur suprême, ne supporte plus l'image du corps mort en putréfaction. Cette forte croissance s'accompagne d'une

volonté d'économiser de l'énergie et à limiter la pollution atmosphérique. Les normes de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) s'appliquent aux crématoires dont les fours chauffent à environ 1000 degrés. Jean-Bernard Crosset, à la tête du projet d'Aigle, met en avant la propreté des techniques de filtrage de dernière génération: «Il ne ressort que de la vapeur d'eau», assure-t-il. Les substances retenues par les filtres sont traitées dans des centres dédiés aux déchets spéciaux. Les fours lausannois ont subi un

coût de 4,2 millions de francs. Un des défis techniques était d'éliminer le mercure gazeux provenant notamment des amalgames dentaires. Les cendres données aux familles sont la partie calcaire des os pulvérisés. Elles peuvent être remises dans une urne biodégradable contenant une graine d'arbre. Ou transformées en pierres colorées en forme de diamant. Ou encore envoyées sur la lune (10 000 fr. chez Elysium Space, à San Francisco). Une start-up de Montpellier, en France, propose un envol dans la stratosphère, à l'aide de ballons à